Bulletin d'information

NR. 010

URBES INFOS

DÉCEMBRE 2023

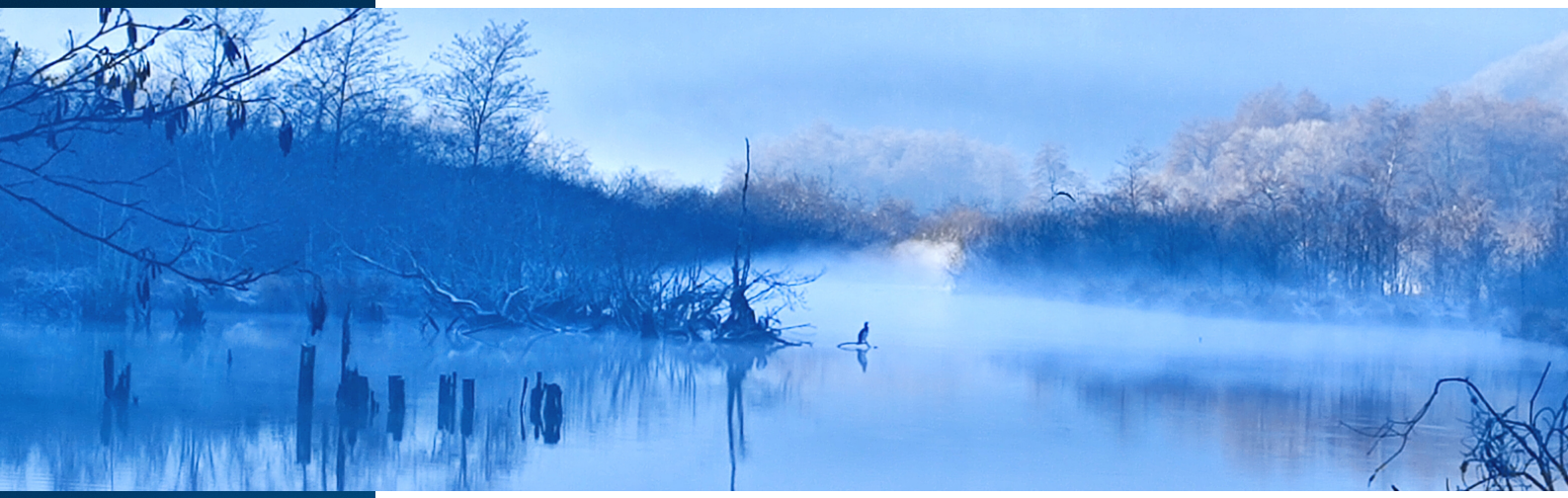

DANS CE NUMÉRO

ÉDITO DU MAIRE

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

MOMENTS FORTS DU SECOND SEMESTRE 2023

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

IMPORTANTS TRAVAUX AU TUNNEL

DES NOUVEAUTÉS POUR 2024 !

QUAND VIENT LA FIN DE L'ANNÉE

EN BREF...

ÉDITO DU MAIRE

Chères Urbésiennes, chers Urbésiens,

Je souhaite partager avec vous une mesure importante que nous avons adoptée pour notre commune d'Urbès. Il s'agit de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h dans le but de favoriser la préservation de l'environnement et de réaliser des économies financières.

Tout d'abord, cette mesure s'inscrit dans une démarche écologique visant à réduire notre empreinte carbone. En éteignant l'éclairage public pendant une partie de la nuit, nous limitons la consommation d'énergie et contribuons à la préservation de la biodiversité en réduisant la pollution lumineuse. De plus, cette initiative s'aligne avec les objectifs de développement durable et de lutte contre le changement climatique, qui sont au cœur de nos préoccupations collectives.

En outre, cette mesure présente également un intérêt économique non négligeable pour notre commune. En effet, en réduisant la durée d'éclairage public, nous diminuons les coûts liés à la consommation d'électricité, ce qui peut contribuer à alléger le budget communal. Ces économies pourront être réinvesties dans d'autres projets d'intérêt public au bénéfice de l'ensemble de la population. L'extinction telle que nous la pratiquons nous a permis de réduire de plus de 35% notre consommation, ce qui, dans un contexte économique où les prix de l'énergie ne cessent de croître, a un impact positif non négligeable.

Je comprends que cette décision a pu générer des interrogations et des préoccupations au sein de notre communauté. Cependant, je tiens à rassurer chacun d'entre vous que nous sommes attentifs à la sécurité et au bien-être des habitants pendant les périodes d'extinction de l'éclairage public. Nous veillerons à mettre en œuvre les mesures nécessaires au cas où le besoin s'en ferait ressentir.

En conclusion, je remercie toutes celles et tous ceux qui encouragent cette initiative qui témoigne de notre engagement en faveur de la protection de l'environnement, tout comme le verdissement du cimetière et du Monument aux Morts ainsi que les fauches tardives tout en maîtrisant les dépenses publiques. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour un avenir plus durable et plus responsable pour notre commune, avec le bon sens qui nous est cher.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Stéphane KUNTZ, maire d'Urbès

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 4 septembre dernier, notre cour d'école était en pleine ébullition : 43 élèves de Mollau, Storckensohn et d'Urbès, âgés de 3 ans à 11 ans retrouvaient le chemin de l'enseignement après deux mois de grandes vacances estivales. Coupes de cheveux impeccables, tenues vestimentaires de circonstance, sourires jusqu'aux oreilles (eh oui il est loin le temps où les enfants pleuraient le premier jour de classe), ils se sont élancés vers leurs maitresses qui les attendaient pour cette dernière rentrée scolaire dans notre école d'Urbès. Après avoir déposé leurs cartables devant la porte de leurs classes respectives, ils sont vite allés retrouver leurs camarades dans la cour de récréation, et ce sont des cris de joie et chahut qui ont résonnés jusqu'aux oreilles de leurs parents qui les observaient parfois la larme à l'œil, eux !

Nous souhaitons à ces enfants et aux enseignantes de passer une bonne année scolaire 2023-2024 !

Classes de maternelles - *Mme Zussy aidée de son ATSEM*

Classe de CM1 / CM2 - *Mme Guihal*

Classe de CP/CE1 / CE2 *- Mme Behra*

OÙ EN EST LE NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE ?

Dans le dernier numéro de notre bulletin d'information nous vous annoncions la situation de notre RPC Urbès – Storckensohn - Mollau (Regroupement Pédagogique Concentré) qui après de multiples rebondissements avait encore une fois été « sauvé » d'une fermeture de classe. Nous nous sommes battus pendant des années aux cotés des enseignantes et des parents d'élèves pour maintenir 3 classes dans notre école. Mais la démographie à la baisse dans nos villages a eu raison de nos espérances. Cet énième sauvetage avait eu lieu uniquement parce que nous nous étions engagés auprès de l'Education Nationale à prendre contact avec les villages alentours pour envisager un regroupement plus grand et pérenne.

C'est ce que nous avons fait avec Fellering. En collaboration avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), les quatre communes travaillent ainsi depuis des semaines à mettre ce nouveau regroupement en place. Le dossier est sur la bonne voie. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que le transport de nos enfants sera assuré entre les 3 communes et Fellering à la rentrée de septembre 2024. Nous travaillons actuellement sur les questions administratives, juridiques et organisationnelles et ***les parents des enfants concernés par la rentrée seront tenus informés de l'ensemble des dispositions relatives à la nouvelle organisation.***

Comme il est de tradition depuis bien longtemps, Saint-Nicolas est passé à l'école. Il est tout d'abord allé voir les enfants de maternelle et s'est entretenu avec chacun d'entre eux. Il a ensuite été accueilli en chansons par l'ensemble des écoliers des trois classes, réunis dans la salle de jeux. Avant de repartir, il a offert à tous les enfants des mannalas, des chocolats et des mandarines ainsi qu'un petit cadeau en souvenir de son passage. Nul doute que les écoliers lui ont promis d'être sages jusqu'à l'année prochaine… au moins…

MOMENTS FORTS DU SECOND SEMESTRE 2023

Tout aussi chargée en manifestations qu'au premier semestre, la seconde partie de cette année 2023 aura été une suite de manifestations habituelles et de nouveautés. En effet la municipalité met un point d'honneur à respecter les traditions ancrées dans notre histoire communale tout en ouvrant la porte à de nouveaux événements afin de s'adapter sans cesse et au mieux à notre mode de vie et aux besoins de nos concitoyens.

FÊTES DES VOISINS

Le dimanche 9 septembre dernier régnait une douce ambiance festive rue du printemps. Et pour cause : quelques semaines après leurs concitoyens du Gasselwag, c'est au tour des habitants de cette rue d'organiser une fête des voisins ! Et quasiment tous les habitants ont répondu présents. Jeunes ou moins jeunes, habitants de longue date ou (presque) nouveaux venus, tous se sont donné rendez-vous près de la fontaine, à l'ombre des arbres. Une grande table y a été dressée sous les tonnelles. L'odeur du barbecue embaumait la rue. Les discussions et les rires de chacun pouvaient s'entendre de loin… comme au temps où les gens sortaient plus souvent de leurs maisons pour discuter avec le voisinage. Et c'est là toute l'idée de la fête des voisins !

La municipalité encourage vivement les habitants des autres rues à tenter l'expérience.

TROCOTHÈQUE ÉPHÉMÈRE

Dimanche 10 septembre 2023 dans la cour de l'école : deuxième (et sans doute dernière) édition pour la trocothèque éphémère qui, malgré des intentions bien louables, n'a pas trouvé son public. Cet événement, organisé par la commune en association avec la communauté de communes, avait pour but d'inciter les villageois à donner une seconde vie à des objets. En effet, il s'agissait d'un lieu d'échanges gratuits ou chacun pouvait donner quelque chose dont il ne se servait plus et prendre autre chose. Café et gâteaux étaient là aussi pour ajouter de la convivialité à l'évènement. Certains y ont trouvé leur bonheur et c'est tant mieux. Le peu d'affluence nous ayant découragé, **nous continuons cependant à encourager les habitants à ne pas jeter des objets qui pourraient encore servir mais plutôt à les donner dans leur voisinage ou leur entourage.**

COMMÉMORATION AU STEINGRABEN

Qui pouvait penser, en passant devant le mémorial du Steingraben ce samedi 30 septembre 2023, en observant cet endroit grouillant de monde, plein de couleurs et où résonnaient des airs mélodieux, qu'ici même, il y a 79 ans s'est jouée une tragédie humaine ? Et pourtant cette foule nombreuse était bien présente en ce dernier samedi de septembre pour rendre hommage aux 12 résistants fusillés en 1944 sur ce pont enjambant la rivière. Fusillés parce qu'ils étaient français dans notre pays assiégé et qu'ils rêvaient de liberté. Cette émouvante cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié à Bussang.

CHALLENGE "MON BONNET ROSE"

En ce mois d'octobre rose et pour la troisième année consécutive, un petit groupe de bénévoles s'est donné rendez-vous pendant deux demi-journées à la salle Kraft pour le challenge « Mon bonnet rose ». L'objectif était de confectionner de jolis bonnets adaptés aux femmes en chimiothérapie. Découpage de tissus, piquage, couture, mais aussi café et gâteaux ont fait de ces après-midis des beaux moments de solidarité et de convivialité. Au final **cette année ce sont 82 bonnets qui ont été acheminés vers les hôpitaux civils de Colmar et de Mulhouse**. Un grand merci à nos concitoyennes au grand cœur !

FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

Nous vous annoncions dans une précédente édition du « Urbès Infos » qu'un défibrillateur a été mis en place sur la façade de la mairie, à l'entrée du parking. Ce dispositif médical d'aide à la réanimation des victimes d'arrêt cardiaque est à la disposition de chacun, les instructions étant données par la machine lors de son utilisation. C'est bien beau nous direz-vous, mais encore faut-il oser ou savoir l'utiliser ! C'est de ce constat qu'est née l'idée de proposer aux habitants des villages dépendants du CPI du Chauvelin (Centre de Première Intervention) une formation de gestes aux premiers secours.

Ainsi début septembre une vingtaine de participants de 8 à 81 ans s'est rassemblée à la salle des fêtes d'Urbès ; d'autres sessions ont eu lieu dans les autres villages. Après un rappel des numéros d'urgence et du protocole d'alerte des secours, les formateurs ont expliqué comment savoir si une victime est consciente ou pas, si elle respire ou pas. Ils ont aussi montré comment mettre une personne en position latérale de sécurité (PLS) et, si elle est en arrêt cardiaque, comment faire un massage cardiaque et utiliser en parallèle le défibrillateur. Chacun des participants a pu s'essayer à tous ces gestes qui peuvent sauver une vie !

Nul doute que cette opération sera renouvelée à l'avenir.

ANNULATION DE LA JOURNÉE CITOYENNE

La semaine qui a précédé le samedi 14 octobre 2023, nous sommes restés les yeux rivés sur les prévisions météorologiques pour cette date à laquelle était prévue la journée citoyenne d'automne. Nous avons attendu et espéré. Cette journée vous tient à cœur et nous le savons de par vos retours. Mais elle demande aussi une certaine organisation en amont : repas, achat de matériel, ... Le temps devenant de plus en plus incertain et la pluie étant annoncée pour la matinée, nous avons été contraints de prendre une décision sans appel : l'annulation de la journée citoyenne ! ***Œuvrer sous la pluie et dans le froid n'était pas une option pour nous.*** *Le calendrier chargé ne nous a pas permis de vous proposer une date ultérieure et c'est à contre-cœur que nous avons donc contacté les nombreux inscrits pour leur annoncer l'annulation de cette manifestation.*

Au sein de la municipalité nous sommes très fiers de l'engouement des habitants pour cette journée de travail. Sur les précédentes journées ce ne sont pas moins de 45 personnes qui y ont participé à chaque fois, soit 10% de notre population qui donne bénévolement de son temps pour embellir notre village et mieux vivre ensemble !

Alors même si cette édition automnale n'a pas eu lieu le 14 octobre dernier, 1000 mercis pour les autres fois et rendez-vous le samedi 4 mai 2024 pour la prochaine journée citoyenne !

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945

Ce 11 novembre 2023, à la tombée de la nuit et malgré la pluie battante et le froid, une foule nombreuse s'était rassemblée autour des maires de Mollau, Husseren-Wesserling, Mitzach, Storckensohn et Urbès pour commémorer le 105ème anniversaire de l'Armistice de la première guerre mondiale. Un parterre d'élus départementaux et régionaux, mais aussi les représentants des associations locales du Souvenir Français et des Anciens Combattants complétaient le tableau en se tenant face au Monument aux Morts éclairé en bleu-blanc-rouge. Discours, lecture de la lettre du ministère chargé de la mémoire et des anciens combattants, dépôts de gerbe et de bouquets multicolores, chants des enfants de nos écoles ainsi que des chorales réunies, sonneries militaires et musique ont ainsi résonné dans la pénombre en souvenir des soldats qui se sont battus pour que notre pays soit un pays libre. Tout ce beau monde s'est ensuite retrouvé bien au chaud autour du verre de l'amitié dans la salle de gymnastique de Mollau.

Juste avant cette cérémonie commune, une délégation municipale s'était déplacée devant le Monument aux Morts et au cimetière militaire d'Urbès pour y déposer des gerbes tricolores.

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Bien que nous soyons (encore) loin des phénomènes météorologiques extrêmes que nous pouvons observer de plus en plus souvent dans le monde et en particularité en France, le déreglèment climatique et ses conséquences sont déjà palpables même dans notre village. En 2023 nous avons subi de fortes pluies, des orages violents, la canicule en été... signes du changement qui s'opère et qui nous pousse à la sensibilisation environnementale.

SINISTRES ÉLECTRIQUES SUITE À DES ORAGES

Lors d'un violent orage le 8 juillet dernier, la foudre a frappé le sol et s'y est diffusée entre l'église et la Grand'Rue puis a pénétré l'arrivée électrique de l'église endommageant l'ensemble des appareillages. En raison des lourdeurs administratives et des difficultés à faire constater les dégâts par l'expert mandaté par l'assurance, il aura fallu attendre mi-novembre pour que l'installation soit réparée et que les cloches, l'horloge et l'éclairage fonctionnent à nouveau.

Le 16 août, la foudre a également touché le transformateur alimentant les relais des réseaux mobiles grillant là aussi au passage toute l'installation électrique.

Coffret électrique de l'église

Transformateur du réseau de téléphonie mobile

INONDATIONS

Depuis de longues semaines la pluie n'a cessé de tomber sur des sols imperméables asséchés par l'été. Ces eaux ne pouvant s'infiltrer aisément n'ont donc pas été bien absorbées et ont provoqué d'importants ruissellements. C'est ainsi que début novembre un fort épisode de crue a été annoncé dans notre secteur et ailleurs dans le département et les départements voisins. En prévision, les vannes du See ont été entièrement ouvertes manuellement. Mais le lendemain, malgré cette action préventive, l'intensité phénoménale des pluies sur un temps très bref a eu raison des cours d'eau qui ont gonflé à vue d'œil (on parle d'une crue cinquantennale) et ont inondé en partie notre village.

INTERDICTION DE CIRCULATION SUR LE PONT DE STORCKENSOHN

Certains d'entre vous l'ont certainement déjà remarqué, **le pont de la rue de Storckensohn a été fermé à la circulation des véhicules depuis le 5 novembre 2023**. L'arrêté municipal 2023-002 du 31/01/2023 portant interdiction de circuler pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes rue de Storckensohn et sur le pont franchissant le ruisseau avait déjà été pris afin de limiter le passage des gros véhicules sur le pont fragilisé et sinistré au niveau de la rambarde métallique.

Malheureusement, cette mesure n'a pas suffi à stopper la dégradation de l'ouvrage. La commune d'Urbès fait partie des communes françaises éligibles au service apporté par le programme national Ponts inscrit au Plan de relance 2020-2022. Ce programme, piloté par le CEREMA, permet aux communes de bénéficier d'un recensement de leurs ponts et d'un premier diagnostic présentant l'état de santé des ouvrages. À ce titre, un recensement et une évaluation préliminaire de l'état des ponts de la voirie communale ont été réalisés à la suite de la visite de reconnaissance du cabinet PMM Synergies et Solutions en date du 30 novembre 2023. L'évaluation préliminaire lors de la visite a révélé des désordres au niveau du pont de la rue de Storckensohn pouvant mettre en jeu à court terme la sécurité des usagers. Un nouvel arrêté municipal a donc été pris le 05/12/2023 à la réception du rapport du cabinet PMM Synergies et Solutions interdisant la circulation de tous les véhicules.

À ce jour il est important pour les riverains de la rue de Storckensohn que les travaux de réfection du pont soient engagés. En séance du 11/12/2023, **le conseil municipal a inscrit les travaux pour 2024**. Après concertations avec les riverains de la rue de Storckensohn, des solutions ont été trouvées pour l'accès à leurs maisons et le ramassage de leurs poubelles.

IMPORTANTS TRAVAUX AU TUNNEL

La commune d'Urbès dispose d'un captage d'eau quantitativement intéressant au niveau du tunnel, qui est actuellement sous-exploité car ses eaux présentent une teneur en arsenic supérieure à la limite de qualité fixée par l'Arrêté du 11/01/2007 à 10 µg/L. Ce captage n'alimente donc plus directement la commune mais ses eaux sont transférées vers le réservoir de Husseren-Wesserling ou elles sont diluées avec une autre ressource pour revenir sous les seuils règlementaires de potabilité. Sur la commune d'Urbès, la distribution de l'eau est donc assurée par une interconnexion depuis les sources et le réservoir de Storckensohn.

De par sa nature, cette ressource est naturellement bien protégée. Elle bénéficie d'un arrêté portant déclaration publique de la dérivation d'eaux souterraines et des périmètres de protection établis en 1974.

L'objectif des travaux, qui devraient débuter au printemps, est de pouvoir utiliser à sa pleine capacité cette ressource très peu vulnérable vis-à-vis des pollutions et qui a un débit constant toute l'année. Il s'agit, en quantité, de la plus importante ressource de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA). Le traitement de l'arsenic au tunnel d'Urbès et son exploitation à un débit supérieur à l'utilisation actuelle permettrait de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire et de suppléer voire de s'affranchir des ressources les plus fragiles du secteur.

La reminéralisation des eaux du tunnel permettra également d'alimenter la zone concernée avec une eau à l'équilibre calco-carbonique et de limiter les risques sanitaires liés aux métaux pouvant se retrouver dans l'eau du robinet à cause du caractère agressif de l'eau.

La ressource d'Urbès pourrait ainsi fournir de l'eau à plusieurs communes par le biais des interconnexions existantes. Les zones de distribution potentiellement raccordables sont les suivantes : Urbès, Husseren-Wesserling, Fellering zone basse, Mollau, Ranspach zone basse, Mitzach, Saint-Amarin, Malmerspach, Geishouse et Moosch.

Le projet s'inscrit donc dans un cadre d'une sécurisation globale de l'alimentation en eau potable de la CCVSA et permettra de renforcer la résilience sanitaire face au changement climatique et à la sensibilité accrue des ressources en eau.

Les travaux seront réalisés de façon à limiter l'impact visuel sur ce site de commémoration. Les bâches seront enterrées et les installations de traitement seront mises en place à l'intérieur du tunnel.

Les travaux consistent à créer :

- **une bâche de réception des eaux brutes de 80 m3 et de réception des eaux de lavage de 130 m3. Elles seront enterrées. Ces bâches seront équipées de pompage pour l'alimentation en eaux brutes de la filière et le lavage des filtres.**
- **une unité de traitement à l'intérieur du tunnel avec injection de CO_2, traitement de l'arsenic et reminéralisation.**

Le montant estimatif des travaux est de 1 900 000 € HT financés par l'Agence de l'Eau, l'État et la CCVSA.

DES NOUVEAUTÉS POUR 2024 !

NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE DES DÉCHETS

Vallée de Saint-Amarin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Notre système de collecte évolue ! Nous avions déjà évoqué le sujet du ramassage des poubelles et recyclables qui est en pleine évolution sur notre territoire. La nouvelle organisation des collectes des ordures ménagères débutera normalement d'ici le mois de mai 2024. Début d'année, la façon de procéder restera donc inchangée : nous vous distribuerons du 8 au 13 janvier 2024 à la mairie (les matins de 9h à 11h15) une dotation de d'écosacs que vous déposerez comme toujours devant vos maisons pour la collecte du mardi matin en attendant la mise en place de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères. Les bennes de tri sélectif seront elles aussi encore en service. Entre janvier et mai 2024, les agents de l'entreprise COVED (en charge du ramassage des déchets) passeront dans chaque foyer pour distribuer les nouvelles poubelles en plastique (bacs gris et bacs jaunes) ou sacs pour certains foyers et vous expliquer les modalités du nouveau système de gestion des déchets dans la vallée. Pour les habitants vivants dans des immeubles collectifs, il y aura des spécificités qui vous seront également expliquées.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin adressera prochainement à chaque foyer un guide explicatif sur le nouveau système de collecte 2024 et organisera quatre réunions publiques.

NOTRE NOUVELLE APPLICATION MOBILE

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.

Vous connaissiez Panneau Pocket, l'application mobile de transmission d'informations consultable depuis longtemps à Urbès. A partir de mi-janvier elle ne sera plus utilisée. Vous pourrez donc la désinstaller de vos smartphones et tablettes au profit d'Intramuros, la nouvelle application qui sera généralisée dans toute la ComCom. **Un flyer vous explique comment installer l'application** qui est plus intuitive et propose bien plus de fonctionnalités que Panneau Pocket. Après avoir **choisi URBES à l'aide de la loupe de recherche**, vous aurez accès aux informations (journal), mais aussi à l'agenda de notre commune. Vous trouverez les numéros de téléphones utiles, pourrez signaler un problème (par exemple un dépôt sauvage de déchets, une ampoule défectueuse d'un lampadaire, etc..), aurez des liens vers les commerces et les associations, verrez les prévisions météo, et bien d'autres choses encore. Le gros avantage de cette nouvelle application est qu'elle mutualise également les informations de la CCVSA et des villes et villages de la vallée.

De notre côté nous allons rapidement mettre à jour les informations concernant notre commune.

Si vous rencontrez un quelconque problème, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de vous aider à l'installation et de vous donner des explications.

QUAND VIENT LA FIN DE L'ANNÉE

DÉCORATIONS DE NOËL

Quand arrive la fin novembre, juste avant le 1er dimanche de l'Avent, le village se pare de ses habits de fête. Ce ne sont pas les petits lutins du Père Noël qui décorent ainsi notre commune, mais les bénévoles de l'Atelier de l'Avent qui, depuis des semaines, préparent des gerbes de sapin, découpent, poncent et peignent des sujets plus jolis les uns que les autres. Avec l'aide de Xavier, ils les installent ensuite çà et là, sur les rambardes le long de la rivière, sur les sapins qui sillonnent la rue principale et sur ceux qui se dressent fièrement devant l'école et sur le parvis de l'église. Ceci quel que soit le temps (et il faut dire qu'ils n'ont pas été gâtés cette année niveau météo) !
À l'église aussi, un autre groupe de bénévoles a magnifiquement décoré l'intérieur en y installant une grande crèche qui vaut vraiment le détour d'une visite.

Grâce à toutes ces petites mains, notre village a bien fière allure en cette période de fêtes et il scintille une fois la nuit tombée.

Merci à eux pour tout ce travail accompli !

LE NOËL DES AÎNÉS...

Samedi 6 décembre 2023 c'était l'effervescence à la salle des fêtes parée de ses habits de Noël : 75 convives du village ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour célébrer ensemble le repas des ainés. Un moment cher au cœur de nos concitoyens les plus âgés. Après avoir écouté attentivement le discours d'accueil de monsieur le Maire, les invités ont pu déguster un repas préparé le BE A BA tout en échangeant sur les divers sujets d'actualité et les anecdotes locales. La musique municipale est venue égayer l'après-midi en proposant un mini-concert et des chants de Noël que l'auditoire a entonné chaleureusement. Pour clore cette belle journée, un diaporama retraçant les événements de 2023 a été projeté.

Une délégation de la municipalité ira d'ici quelques jours apporter un cadeau à nos aînés en EHPAD, parce qu'on ne les oublie pas en ces temps de fêtes.

... ET CELUI DES ENFANTS

Le lendemain du repas des ainés, dimanche 10 décembre 2023, c'était dans un autre lieu et une autre ambiance que s'est retrouvée la jeune génération ! Conviés par la commune, 23 enfants du village, âgés de 3 ans à 14 ans, avaient accepté l'invitation et s'étaient rassemblés au parc de Wesserling à la nuit tombée. L'espace d'une heure ils ont déambulé dans le château et dans les moindres recoins du parc illuminé, à la rencontre des personnages phares du conte de Peter Pan : la douce Wendy, la Fée Clochette aux ailes scintillantes, le belliqueux capitaine Crochet et bien évidemment, le courageux protagoniste aux collants verts ! Le conte s'est terminé dans l'étable avant un goûter pris à la ferme du parc. Les enfants y ont dégusté de délicieux mannalas et des mandarines accompagnés d'une boisson chaude. Ils étaient plongés dans une ambiance magique pour vivre une aventure que nous espérons inoubliable.

EN BREF...

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE

Bureau de poste:
- ouvert au public du lundi au vendredi uniquement les matins de 8h45 à 11h45
- levée du courrier à 10h00 (passé cet horaire le courrier ne partira que le lendemain)

Mairie:
- ouverte au public du lundi au vendredi les matins de 8h45 à 11h45
- ouverte sur RDV les après-midis du lundi au jeudi
- fermée le vendredi après-midi

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

La commune vous prosose un ramassage des sapins de Noël le **jeudi 11 janvier 2024 à partir de 8h.**
Nous vous demandons de bien vouloir les sortir la veille et de les déposer dans la rue devant votre maison.

NUMÉROS D'URGENCE

POLICE-SECOURS 17	SAPEURS-POMPIERS 18
SAMU 15	NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes et malentendantes 114
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112	

CONGÉS DE NOËL

La mairie et l'agence postale seront fermées pour congés de Noël à partir du vendredi 22 décembre 2023 à 11 h45. Réouverture le mercredi 3 janvier 2024.

LES MANIFESTATIONS À VENIR

Le calendrier des manifestations annuelles 2024 vous sera distribué avec la prochaine édition de notre bulletin d'informations. Voici tout de même les premières dates :

- 20 janvier : vœux du maire et crémation des sapins de Noël à 18h à l'étang du Brunnkopf
- 25 février : match de belote organisé par l'amicale des pêcheurs à la salle des fêtes
- 3 mars : ouverture de la pêche à l'étang du Brunnkopf
- 29 mars : vente de truites à l'étang du Brunnkopf

BATTUES DE CHASSE DÉBUT 2024

Sur les 2 versants de la commune d'URBÈS (lots n°1 et n°2)
- les 13, 14, 27 et 28 janvier 2024

Sur le massif intercommunal du Chauvelin
- le 7 janvier 2024

VOEUX DU MAIRE ET CRÉMATION DES SAPINS DE NOËL

Comme l'an dernier, nous vous proposons de venir entendre les vœux du maire le **samedi 20 janvier 2024 à 18h30** lors d'un événement à la fois simple, convivial et original au bord de l'étang du Brunnkopf. A l'issu des vœux nous vous régalerons de spécialités régionales et nous allumerons les sapins de Noël. Cette manifestation ayant lieu à l'extérieur (mais sous un préau), n'oubliez pas de revêtir des vêtements chauds.

NOUS CONTACTER

Adresse: Mairie d'Urbès,
16 Grand Rue 68121 URBES
Tél: 03.89.82.60.91
Courriel: mairie.urbes@wanadoo.fr
Page Facebook: Mairie d'Urbès
Site internet: http://urbes-alsace.fr

DON DU SANG - ENSEMBLE, SAUVONS DES VIES

Votre don est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

- 8 avril 2024 à la salle des fêtes d'Urbès
- 22 juillet 2024 à l'étang de Mollau
- 18 novembre 2024 à la salle polyvalente de Storckensohn.

N'oubliez pas d'apporter votre carte d'identité ! Un repas vous sera servi par l'amicale locale des donneurs du sang à l'issu du don.

Le maire, les adjoints, le conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année...

Imprimé par la mairie. Ne pas jeter sur la voie publique.